

# AIDE À LA CONNEXION D'UNE APPLICATION TIERCE AU ROR

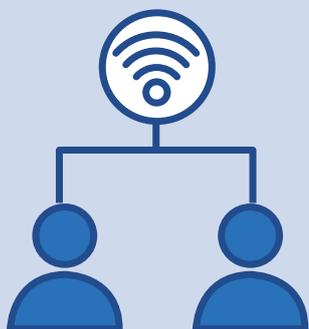
*Le Répertoire Opérationnel des Ressources*

## OBJECTIF DE CETTE FICHE

Cette fiche a pour objectif d'apporter toutes les informations sur le processus de connexion d'une application tierce (techniques, juridiques) au Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) afin de consommer les données du ROR



## CONSOMMATION DE DONNÉES DU ROR



De nombreuses applications métiers, utilisées par des professionnels ou des usagers, qui contribuent à l'orientation des personnes où la coordination des parcours de santé reposent sur la connaissance de l'offre de santé.

Ces applications peuvent consommer les données du ROR. Les services de consommation du ROR sont normalisés via des webservice génériques (identiques à tous les ROR).

Comment connecter mon application au ROR ?

Quel type de services de consommation sont accessibles ?

1

2

Comment être en conformité avec le Modèle des objets de santé et les nomenaclatures associées ?

Comment tester mes développements ?

3

4

Comment entrer dans les espaces de confiance des ROR ?



## QUEL TYPE DE SERVICES DE CONSOMMATION SONT ACCESSIBLES ?

Les services de consommation des données du ROR reposent sur des transactions génériques communes à tous les champs d'activités (sanitaire, médico-social ...).

Les applications peuvent consommer les données du ROR via ces webservices génériques.

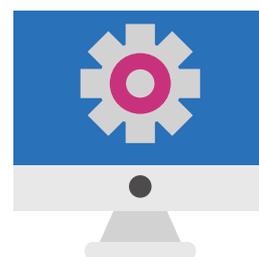
À ce jour, trois modalités de consommation sont possibles :



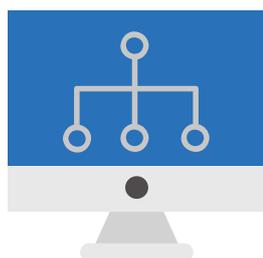
### RÉCUPÉRER UNE EXTRACTION DES OFFRES DE SANTÉ D'UN ROR

L'outil consommateur a besoin de disposer d'une copie local dans le cadre de son processus métier, partielle ou total d'un ou plusieurs ROR régionaux par extraction d'un fichier pour peupler sa base ou vérifier son intégrité.

### METTRE À JOUR SES OFFRES DE SANTÉ À PARTIR D'UN ROR



L'outil consommateur souhaite faire une actualisation des données initialisées grâce à une extraction des données du ROR. L'outil consommateur dispose d'une base de données initialisée à partir de la modalité de consommation précédemment décrite.



### METTRE À JOUR UNE ORGANISATION INTERNE À PARTIR DE SON IDENTIFIANT DE PORTÉE NATIONALE

L'outil consommateur souhaite mettre à jour les données d'une organisation interne (OI). L'outil consommateur dispose d'une base de données construite à partir de l'extraction réalisée grâce à la première modalité de consommation décrite.

## 2

# LE MODÈLE DES OBJETS DE SANTÉ (MOS) ET LES NOMENCLATURES ASSOCIÉES

## Le modèle des objets de santé (MOS)

Le modèle des objets de santé (MOS) est un ensemble de concepts décrits de manière homogène et neutre vis-à-vis des technologies. Il favorise l'interopérabilité native des applications en offrant une description commune et mutualisée des informations traitées dans les systèmes d'information et les échanges.

## Les nomenclatures des objets de santé (NOS)

Les nomenclatures des objets de santé (NOS) **sont indissociables du Modèle des Objets de Santé (MOS) et sont mises à disposition du secteur santé-social par l'ANS.**

Les NOS reposent sur un système de codification (code et libellé) des éléments structurés du MOS (catégorie d'établissement, profession, etc.).

## COMMENT ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE MOS/NOS ?



Analyser mon MCD future ou actuel et identifier les concepts du MOS utilisés et les nomenclatures associées



Analyser la faisabilité de transformation vers le MOS et la mise en place de l'intégration des nomenclatures (NOS) évolutives dans mon application



Réaliser les développements nécessaires à la mise en place du MOS et, si besoin, transformer les données en base vers les valeurs NOS associées.



Il est parfois nécessaire, afin de répondre à des besoins spécifiques, d'ajouter des notions complémentaires au MOS (ex : valeurs spécifiques ...). Ces ajouts sont possibles.

Attention : ces notions ne seront connues que dans votre application et ne seront donc pas interopérables.

3

## COMMENT TESTER MES DÉVELOPPEMENTS ?

PLATINES est la plateforme de tests d'interopérabilité de la e-santé. **PLATINES est à votre disposition pour vous permettre de tester votre application.** Elle vous permet de simuler la connexion à un ROR, tester vos développements pour récupérer l'offre de santé et de vérifier votre compatibilité avec les nomenclatures NOS.

94 scénarios de tests sont disponibles pour pouvoir valider la bonne consommation des services du ROR. Les scénarios ont 3 niveaux différents de priorité.



Demander l'accès à la plateforme PLATINES



Signer et renvoyer les CGU et préciser les informations techniques demandées (IP connexion ...)



Réceptionner des codes de login et le guide utilisateur



Valider la bonne consommation des données ROR par mon application à partir des 94 scénarios de tests à votre disposition.

### ESPACE DE TESTS

<https://esante.gouv.fr/interopabilite/espace-de-tests-dinteropabilite>

# 4

## LES ESPACES DE CONFIANCE DU ROR

L'espace ou cercle de confiance du ROR, se définit comme l'espace de partage et d'échange des données de description de l'offre de Santé, qui garantit la sécurité des données et les droits des professionnels ressources de cette offre.

On distingue plusieurs espaces de confiance pour le ROR :

- **Espace de confiance national** (applications externes qui ont accès aux données d'offres de santé de plus d'un région).
- **Espace de confiance régional** (applications externes qui ont accès aux données d'offre de santé d'une seule région).

### LES ESPACES DE CONFIANCE S'APPUIENT SUR :



Une **authentification réciproque des entités opérant entre elles, basée sur des certificats électroniques et permettant de mettre en œuvre des sessions sécurisées TLS/SSL.**



Des **listes blanches partagées permettant d'identifier les entités ayant le droit d'inter-opérer au sein de cet espace.**

**Ce mode de sécurisation permet une reconnaissance mutuelle des entités, garantissant l'origine des données, tout en assurant l'intégrité et la confidentialité des échanges.**

## 4

## COMMENT INTÉGRER L'ESPACE DE CONFIANCE DU ROR



Je trouve une région intéressée par mon application. Elle devient mon sponsor.



Je demande l'intégration de mon application dans un espace de confiance.

- Si je souhaite intégrer l'espace de confiance national, ma demande devra être validée par la commission nationale du Programme.
- Si je souhaite intégrer l'espace de confiance régional, ma demande devra être validée par l'ARS régionale.



Mon profil d'accès aux données du ROR m'est précisé par la commission nationale du Programme ROR ou l'ARS de la région concernée. Le profil d'accès aux données du ROR est déterminé par la finalité et le profil des utilisateurs de mon application.



Je commande les certificats nécessaires et je communique les informations publiques à l'Équipe Programme ROR.

Dans la plupart de cas, deux certificats sont nécessaires :

- Un certificat client à commander auprès de l'ANS (pour l'authentification de votre application en tant que client par le/les ROR).
- Un certificat serveur à commander auprès du commerce ou de l'ANS (pour l'authentification de votre application en tant que serveur).



Mon application est intégrée à une liste blanche et peut maintenant consommer les données du ROR.

# POLITIQUE D'ACCÈS AUX DONNÉES DU ROR

La politique d'accès actuelle doit être mise en œuvre par le consommateur des données ROR (application externe).

Les profils d'accès aux données du ROR diffusées en sortie des ROR sont décrites dans le document [Réf. 3] Programme ROR - Doctrine d'urbanisation - Annexe Politique d'accès aux données du ROR - situation actuelle.

## Cas des transactions d'extraction



L'application externe souhaite disposer d'une copie locale, partielle ou totale d'un ROR régional par extraction d'un fichier.

**La politique d'accès est appliquée au niveau de l'application externe.** C'est elle qui doit s'assurer de diffuser le bon profil d'accès ROR à ses utilisateurs en se basant sur la doctrine d'urbanisation.

## Cas des transactions synchrones (notification, lecture)



L'utilisateur final, personne physique, accède au ROR via une application (exemple : consultation du ROR via un SI d'orientation) à travers les transactions synchrones.

**La politique d'accès est appliquée au niveau de l'application externe.** C'est elle qui doit s'assurer de diffuser le bon profil d'accès ROR à ses utilisateurs en se basant sur la doctrine d'urbanisation.

## DOCTRINE D'URBANISATION DU ROR

[https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media\\_entity/documents/asip-sante---ror\\_doctrine-urbanisation-v2.5.pdf](https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/asip-sante---ror_doctrine-urbanisation-v2.5.pdf)

## LIENS D'INTÉRÊT

### SITE INTERNET DU ROR

<https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/repertoire-operationnel-ressource>

### ESPACE FORMATION

<https://esante-formation.fr/course/index.php?categoryid=23>

### MODALITÉS D'ACCÈS AU ROR

<https://esante.gouv.fr/projets-nationaux/ror/modalites-acces-ror>

### PLUS D'INFORMATIONS SUR LE MOS/NOS

<https://esante.gouv.fr/interoperabilite/mos-nos>

[https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media\\_entity/documents/MOS%202020.11.pdf](https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/MOS%202020.11.pdf)

### CONTACTER L'ÉQUIPE PROGRAMME ROR



[ANS-ROR@ESANTE.GOUV.FR](mailto:ANS-ROR@ESANTE.GOUV.FR)